

Version: 1 Date de version: 23/03/16

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit **TSP 0W-30**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Lubrifiants et additifs pour lubrifiants

Utilisations contre

indiquées

Non disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom MINERVA-OIL SAS Adresse **RUE DU 11 NOVEMBRE**

> 87380 **MEUZAC**

Téléphone +33 (0)5 55 09 97 03 +33 (0)5 55 09 95 80 Fax Email de contact contact@minerva-oil.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone France: +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification conformément aux directives 67/548/EEC (DSD), 1999/45/CE (DPD) et leurs amendements

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.1.2. Classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements Ce mélange n' est pas classé comme dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

Pictogrammes de danger Mention d'avertissement

Mentions de danger (H)

Eléments d'étiquetage

Conseils de prudence -

Prévention

additionnels

Conseils de prudence -

Intervention

Conseils de prudence -

Stockage

Conseils de prudence -

Elimination

2.3. Autres dangers

Non disponible

Version: 1 Date de version: 23/03/16

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Nom	(%)	Classification	Limites de concentration spécifiques
Dec-1-ene, homopolymer, hydrogenated Dec-1-ene, oligomers, hydrogenated; remark: Consisting of 50 wt % or more of species of the same M.Wt. N°CAS: 68037-01-4 N°EC: 500-183-1 N°IDX:	C ≤ 70%	N/C Asp. Tox. 1: H304	-
Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based N°CAS: 72623-87-1 N°EC: 276-738-4 N°IDX: 649-483-00-5	C ≤ 50%	N/C	-
		Asp. Tox. 1: H304	-
Phenol, dodecyl-, branched N°CAS: 121158-58-5 N°EC: 310-154-3 N°IDX: 604-092-00-9	C ≤ 0.25%	R62, R36/38, R50/53	-
		Eye Irrit. 2: H319 Repr. 2: H361 Skin Irrit. 2: H315 Aquatic Acute 1: H400 Aquatic Chronic 1: H410	-
bis(nonylphenyl)amine N°CAS: 36878-20-3 N°EC: 253-249-4 N°IDX:	C < 5%	R53	-
		Aquatic Chronic 4: H413	-



Version: 1 Date de version: 23/03/16

Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic N°CAS: 64742-54-7 N°EC: 265-157-1 N°IDX: 649-467-00-8	C < 10%	R45_Carc2	-
		Asp. Tox. 1: H304	-

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cet article, voir Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales En cas de malaise, consulter un médecin ou appeler le centre

antipoison.

En cas d'inhalation Amener la victime à l'air frais. Consulter un médecin en cas de

malaise.

En cas de contact avec la

beau

Rincer immédiatement avec l'eau et du savon. En cas d'irritation

cutanée, consulter un medecin.

En cas de contact avec

les yeux

Rincer à l'eau pendant une durée suffisante, puis consulter un

ophtalmologiste.

En cas d'ingestion Consulter un médecin en cas de malaise.

Pour les secouristes Pas d'information

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Pas d'information
Effets Pas d'information

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Movens d'extinction

Appropriés : mousse, dioxyde de carbone, poudre chimique

Inappropriés : Pas d'information

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'information

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire approprié et des vêtements de protection.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Evacuer la zone de danger. Porter l'équipement de protection individuel requis.



Version: 1 Date de version: 23/03/16

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer immédiatement les lieux contaminés.

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux sections : 7 pour manipulation sans danger, 8 pour les équipements de protection individuelle, 13 pour élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser une ventilation adéquate. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit approprié loin de toute substance incompatible.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition connues

Substance	VME, 8 (Fra	,		VME, 8 heures (Royaume-Uni)		VLE, 15 minutes (Royaume-Uni)		
	ppm	mg.m-3	ppm	mg.m-3	ppm	mg.m-3	ppm	mg.m-3

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique appropriées

Une ventilation locale peut être nécessaire pour éviter que les contaminants atmosphériques dépassent leurs limites d'exposition.

Protection des yeux et du visage : Lunettes de sécurité

<u>Protection de la peau et des mains</u>: Pas d'information / Porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques. Le matériau des gants doit être choisi en fonction du temps de pénétration et du taux de perméabilité.

<u>Protection respiratoire</u>: Des masques appropriés doivent être portés en cas d'exposition à des concentrations dépassant les limites d'exposition permises.

Dangers thermiques: Pas d'information

Mesures d'hygiène : Ne pas boire, manger, fumer à proximité des produits. Se laver les mains avant et après manipulation.

Contrôles liés à la protection de l'environnement Eviter le rejet dans l'environnement.



Version: 1 Date de version: 23/03/16

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique liquide Couleur Ambrée

Odeur Pas d'information Seuil d'odeur Pas d'information

рН

Point de fusion /

congélation

Pas d'information

Point d'ébullition > 250 °C > 200 °C Point éclair

Taux d'évaporation Pas d'information Inflammabilité Pas d'information Limite inférieure Pas d'information

d'inflammabilité ou

d'explosivité

Limite supérieure Pas d'information

d'inflammabilité ou

d'explosivité

Pas d'information Pression de vapeur Densité de vapeur Pas d'information Densité relative 0.84 à 15°C Solubilité dans l'eau Insoluble

Solubilité dans d'autres

Pas d'information

solvants

Log Kow Pas d'information Température d'auto-Pas d'information

inflammabilité Température de

Pas d'information

décomposition

9.8 mm².s-1 à 100°C Viscosité Propriétés explosives Pas d'information Propriétés comburantes Pas d'information

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'information

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans les conditions normales de stock et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'information

10.5. Matières incompatibles

Pas d'information

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans les conditions normales de stock et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.



Version: 1 Date de version: 23/03/16

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë
Corrosion cutanée
Lésions oculaires
Sensibilisation
Mutagénicité des cellules
Pas d'information
Pas d'information
Pas d'information
Pas d'information
Pas d'information

germinales

Cancérogenicité Pas d'information
Toxique pour la Pas d'information
reproduction

Toxicité spécifique unique

Toxicité spécifique repétée

Danger par aspiration

n Pas d'information

Pas d'information

Pas d'information

Autres informations Expérience pratique: aucune \nRemarques générales: La classification

a été effectuée selon la procédure de calcul pour les préparations.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité Non disponible

12.2. Persistance etValeur non disponible

dégradabilité Non disponible

12.3. Potentiel deValeur non disponible

bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le solValeur non disponible12.5. Résultats desValeur non disponible

évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes Valeur non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales

13.2. Codes déchet

Pas d'information

SECTION 14: Informations relatives au transport

Non disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement: EU Cosmetic Regulation 1223/2009: CMR (prohibitions)

Substance	CAS	EC
Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based	72623-87-1	276-738-4



Version: 1 Date de version: 23/03/16

Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	64742-54-7	265-157-1
Règlement : EU Cosmetic Regulation 1223/2009 : A	nnex II (prohibitions)	
Substance	CAS	EC
Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based	72623-87-1	276-738-4
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	64742-54-7	265-157-1
Règlement : EU REACH : Registered substances		•
Substance	CAS	EC
Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based	72623-87-1	276-738-4
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	64742-54-7	265-157-1
Phenol, dodecyl-, branched	121158-58-5	310-154-3
Dec-1-ene, homopolymer, hydrogenated Dec-1-ene, oligomers, hydrogenated; remark: Consisting of 50 wt % or more of species of the same M.Wt.	68037-01-4	500-183-1
bis(nonylphenyl)amine	36878-20-3	253-249-4
Règlement : EU REACH/CLP : RAC Opinions on pro	posals for CLH	•
Substance	CAS	EC
Phenol, dodecyl-, branched	121158-58-5	310-154-3
Règlement : EU CLP : Submitted CLH proposals		
Substance	CAS	EC
Phenol, dodecyl-, branched	121158-58-5	310-154-3
Règlement : EU REACH : CoRAP draft 2016-2018		
Substance	CAS	EC
bis(nonylphenyl)amine	36878-20-3	253-249-4

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indication des changements (Additions, Suppressions, Révisions)

Date de création : 17/11/14 Date de révision : 23/03/16

Indications sur les changements: Pas d'information

16.2. Légende des abréviations et acronymes

ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.\nADR/RID: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route / Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.\nN ° CAS: Numéro du Chemical Abstract Service\nCLP: Classification, étiquetage et emballage\nCOV: Composés Organiques Volatils\nDSD: Directive sur les substances dangereuses\nDPD: Directive Préparation Dangereuses\nN° EC: Numéro Commission européenne\nEPI: Equipements de Protection Individuelle\nIATA: International Air Transport Association\nIMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses\nPBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques\nN°ONU: Nombre des Nations Unies\nUVCB: Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques\nvPvB: très persistantes et très bioaccumulables

16.3. Références bibliographiques et sources de données

Pas d'information

16.4. Méthodes utilisée pour évaluer la classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008



Version: 1 Date de version: 23/03/16

(CLP)

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation selon le Règlement (CE) n ° 1272/2008

16.5. Liste des phrases de risques, mentions de danger, phrases de sécurité et/ou conseils de prudence pertinents. (Texte complet de toutes les phrases qui ne sont pas libellées intégralement en section 2 à 15).

Phrases de risqués (R):

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

R45 Carc2: Peut provoquer le cancer.

R50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R62 : Risque possible d'altération de la fertilité.

Mentions de danger (H):

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H361 : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

16.6. Conseils sur toute formation appropriée pour les travailleurs afin d'assurer la protection de la santé humaine et de l'environnement

Pas d'information

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires.